

BLOEME (DE) (*Andries*), Négociant hollandais ('s-Gravenhage, 8.11.1853-Id., 21.5.1915).

Il était depuis 1870 le principal gérant de la factorerie hollandaise fondée à Banana, en 1869, par Pincoffs et Kerdyck, représentants de la N.A.H.V. ou Société hollandaise « Afrikaanse Handels Vereniging ».

Déjà, en 1879, De Bloeme avait remis à des indigènes un drapeau bleu étoilé d'or. En 1879, il entra en rapport avec Stanley qui apprécia beaucoup son activité intelligente. Outre le comptoir principal situé à Banana, De Bloeme avait la direction des 25 petites factoreries de la maison hollandaise, échelonnées entre Banana et Noki.

En 1885, il fut remplacé à Banana par M. Fontaine afin d'assister à la Conférence de Berlin en qualité d'expert du Gouvernement hollandais ; il y occupait la place de conseiller de M. Van der Hoeven, plénipotentiaire des Pays-Bas, mais personnalité de second plan pour les questions africaines dans lesquelles De Bloeme était très versé ; plus que tout autre, celui-ci était à même de fournir à l'assemblée des notions exactes sur l'organisation du commerce à la côte occidentale d'Afrique. Dans une communication qu'il fit à ce sujet à la Conférence de Berlin, il conseillait déjà à l'État Indépendant la construction d'un chemin de fer de la côte au Pool, pour acheminer par cette voie vers l'exportation les produits congolais et, dans l'avenir, l'ivoire.

Au cours des travaux de la Conférence de Berlin, fut créée une commission technique chargée de dresser une carte officielle représentant la région du Bas-Congo et les territoires limitrophes tels que se les partageaient à ce moment les divers États ou associations qui y avaient des colonies ou des stations. Cette commission comprenait Stanley pour les États-Unis ; Ballay pour la France ; Cordeiro pour le Portugal et De Bloeme pour la Hollande.

En septembre 1891, à la suite d'une avance indirecte venue de Léopold II, deux directeurs de la Compagnie de Rotterdam, Schalkwyck et De Bloeme, se rendirent à Bruxelles et y furent reçus par M. Camille Janssen. Le 27 septembre, le Roi lui-même avait une entrevue avec les deux directeurs à leur demande ; à la suite de l'entretien, d'ailleurs très cordial, de bons rapports s'établirent entre les deux puissances quant à la concession par l'E.I.C. de forêts domaniales sur la rive droite du Kasai pour l'exploitation du caoutchouc.

22 février 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1884, pp. 74b, 82b ; 1885, p. 21c. — E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Brux., 1927, pp. 13, 142, 331. — H. M. Stanley, *Cinq années au Congo*, Brux., p. 39. — F. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, Namur, 1913, t. I, p. 280. — Th. Van Schendel, *Au Congo avec Stanley en 1879*, Dewit, Brux., 1922, p. 25. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozet, Brux., 1894, p. 768. — *Trib. cong.*, 10 juin 1915, p. 3.